

**DOSSIER DE
PRESENTATION**



LE MARCHÉ DES ECOSSOLIES À LA FOLIE DES PLANTES

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025

Parc de Grand Blottereau - Nantes



Les EcoSSolies • Le Solilab • 8 rue Saint-Domingue, 44200 Nantes • 02 40 89 33 69 • www.ecossolies.fr

SOMMAIRE

LES ECOSSOLIES	2
ROLE ET IMPLICATION DES ECOSSOLIES SUR L'ÉVENEMENT	3
LE MARCHE DES ECOSSOLIES A LA FOLIE DES PLANTES	4
LES VOILETS DE PARTICIPATION AU MARCHÉ	5
CONDITIONS DE PARTICIPATION	6
MODALITES DE PARTICIPATION	8
INFORMATIONS PRATIQUES	9
PROPOSER SA CANDIDATURE	10
CALENDRIER	10
CONTACTS	10

LES ECOSSOLIES

Coopération et innovation font partie de l'ADN des Ecosolies depuis la création du réseau en 2002. Conçue comme un espace de dialogue privilégié entre la collectivité et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, l'association s'attache à développer et promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région nantaise.

Nos missions :

- ▶ Accueillir et orienter les porteur·euses de projets et les entrepreneur·ses se reconnaissant dans l'ESS
- ▶ Accompagner la création et le développement des entreprises de l'ESS
- ▶ Concevoir des solutions collectives innovantes pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux
- ▶ Faire connaître l'ESS en valorisant ses spécificités et ce que réalisent les acteurs et actrices de terrain au quotidien

Initié en 2002 avec Nantes Métropole, **le réseau des Ecosolies réunit chaque année plus de 300 adhérent·es** : petites, moyennes ou grandes entreprises, associations, coopératives, fédérations, partenaires du développement économique local, porteur·euses de projets et sympathisant·es. Ce qui les réunit : marquer leur appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS), la promouvoir et accompagner son développement.

L'économie sociale et Solidaire (ESS)

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe toutes les structures qui en appliquent les grands principes :

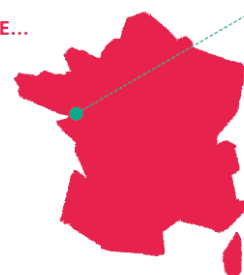
- ▶ Concilier viabilité économique et gouvernance démocratique
- ▶ Agir pour une répartition équitable des bénéfices
- ▶ Partager l'information, les pouvoirs et les prises de décisions : une personne = une voix
- ▶ Rendre accessible à tou·tes ce qui est indispensable : logement, nourriture, éducation, emploi, relations sociales....
- ▶ Contribuer au développement d'un territoire durable et solidaire
- ▶ Faire tout ça ensemble, en coopérant plutôt qu'en se faisant concurrence

EN FRANCE,
L'ESS REPRÉSENTE...

10 %
du PIB

200 000
entreprises
et structures

2,4 millions
de salarié·es



À NANTES
MÉTROPOLE,
L'ESS
REPRÉSENTE

16 %
des emplois
privés

14%
des emplois
privés

ROLE ET IMPLICATION DES ECOSSOLIES SUR L'ÉVÉNEMENT

Organiser, composer et animer le marché :

- ▶ Garantir le respect du fil conducteur et du contenu du Marché des EcoSSolies dans le cadre de la manifestation de « La Folie des Plantes »
- ▶ Fédérer et rassembler une « offre » en lien avec le végétal et portée par les actrices et acteurs de l'écosystème des EcoSSolies
- ▶ Coordonner un programme d'animations proposé par les exposant-es du marché qui le souhaitent
- ▶ Coordonner l'animation du bar central du marché avec une structure partenaire

Promouvoir et faire connaître :

- ▶ Le réseau des EcoSSolies, ses membres et leurs activités
- ▶ Le projet de l'association et les services qu'elle propose
- ▶ En donnant une place privilégiée aux jeunes porteuses et porteurs de projets accompagnés par les EcoSSolies qui ont développé un projet d'entreprise sociale en lien avec le végétal



LE MARCHE DES ECOSSOLIES A LA FOLIE DES PLANTES

L'édition 2025 de la Folie des Plantes aura lieu les 6 et 7 septembre 2025 au parc du Grand Blottereau, à Nantes, et s'axera autour de la thématique de la biodiversité.

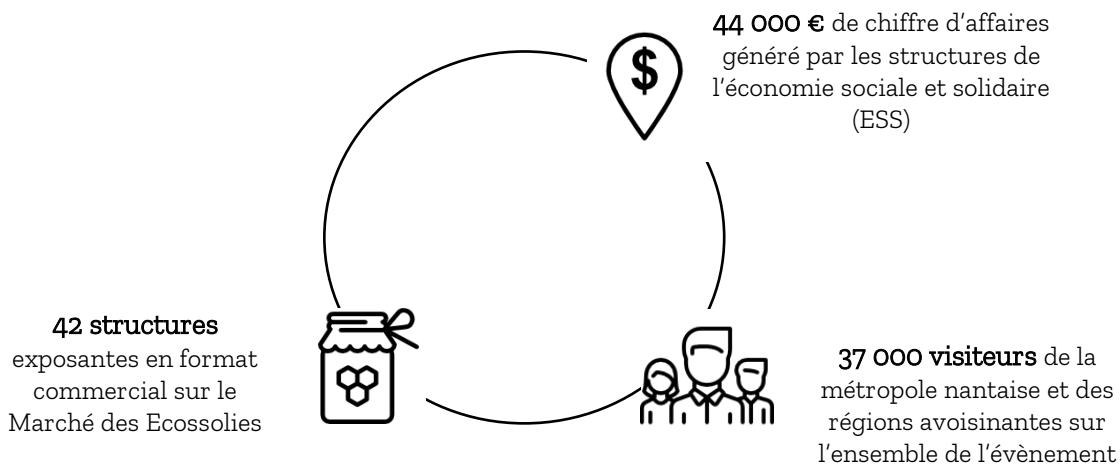
Principale manifestation florale du Grand Ouest, l'événement réunit 200 exposant-es, producteur-ices de plantes, associations horticoles, jardins familiaux et collectionneurs, et accueille jusqu'à 40.000 visiteurs sur le weekend. Il est organisé et piloté par le service Nature et Jardins (SNJ) de la Ville de Nantes.

En co-production avec Les Ecossoles, et depuis 2009, la Ville de Nantes donne une place à part entière à l'économie sociale et solidaire au sein de l'événement La Folie des Plantes ; en réservant un **grand espace aux acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire ayant une activité en lien avec le végétal.**

Le concept :

- ▶ Une extension à la manifestation florale sur le thème du végétal, portée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- ▶ Un lieu de découvertes, d'échanges, de ventes : des objets et idées qu'on ne voit pas ailleurs
- ▶ Un espace pour participer à des ateliers, découvrir de nouvelles pratiques, expérimenter
- ▶ Un lieu de détente où l'on peut se restaurer et boire un verre
- ▶ Un évènement dédié à la thématique du végétal sous toutes ses formes : végétal d'ornement, nourricier, que l'on admire ou que l'on mange
- ▶ Une approche « concrète et ludique » : des idées pour passer facilement à l'action dans son jardin, sur son balcon, dans sa cuisine...
- ▶ Une dimension « terroir » : la terre considérée sous l'angle de la production
- ▶ Un ancrage local : des initiatives et des produits made in Loire-Atlantique

Chiffres clés 2024 :



LES VOLETS DE PARTICIPATION AU MARCHÉ

Un volet « vente directe » : bienvenue sur le marché du Grand Blottereau

Sont concernées :

- ▶ Les structures de production agricole et de transformation de produits végétaux locaux
- ▶ Les structures du commerce équitable et de la création locale qui commercialisent des objets à partir du végétal
- ▶ Les structures dont les produits répondent à des enjeux sociaux et environnementaux et ayant un lien avec le végétal
- ▶ Le réemploi, zéro déchet, lutte contre le gaspillage alimentaire
- ▶ Les produits culturels et de loisirs, autour du végétal
- ▶ **A noter** : la vente de végétaux n'est pas possible sur le Marché des Ecossoles, ce volet est réservé aux boucles des pépiniéristes et vendeur.ses de végétaux de la manifestation, coordonnées directement par la Direction Nature et Jardin de la Ville de Nantes.

Un volet « animation, information et sensibilisation »

Sont concernées :

- ▶ Les structures qui sensibilisent à la question du végétal : le végétal dans l'assiette et dans la ville
- ▶ Les réseaux de distribution et les initiatives citoyennes qui permettent de se fournir en produits locaux
- ▶ Les acteurs en lien avec le zéro déchet, gestion des déchets (compostage...) et la lutte contre le gaspillage alimentaire

Un volet « bar et restauration »

- ▶ Un bar, tenu par une structure adhérente des Ecossoles avec l'appui de l'association
- ▶ Une offre de restauration variée et végétarienne proposée au public à toute heure par des structures du territoire



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sélection des exposant.es

Comme pour l'ensemble de nos événements commerciaux, et en collaboration avec la Ville de Nantes, nous apportons un grand soin à la sélection des exposant.es retenu.es pour animer et vendre sur le Marché de la Folie des Plantes.

► Critères de sélection communs à tous :

A noter : la vente de végétaux n'est pas possible sur le Marché des Ecossoles, ce volet est réservé aux boucles des pépiniéristes et vendeur.ses de végétaux de la manifestation, coordonnées directement par la Direction Nature et Jardin de la Ville de Nantes.



Lien de la structure à l'économie sociale et solidaire (ESS)

Le positionnement du projet doit être dans une logique d'économie sociale et solidaire. Nous portons une attention toute particulière à la sélection d'exposant.es correspondant à ces critères :

- Organisation de la structure – statuts : SCOP, associations, structures d'insertion par l'activité économique, organismes du commerce équitable, du tourisme solidaire et de l'agriculture paysanne locale, organisations culturelles de proximité, entrepreneur.es membres d'une coopérative d'activité et d'emplois, associations ou collectifs engagé.es dans une démarche de création.
- Lien aux réseaux de l'ESS (ex : réseaux d'agriculture paysanne, collectifs de créateurs.ices,...)
- Logique de coopération : implication dans des projets collectifs, mutualisation de moyens...



Produire et consommer autrement

Les structures présentes s'engagent à produire, créer, commercialiser dans une démarche respectueuse de l'humain et de l'environnement : créer de l'emploi et des richesses localement, un processus de création artisanal, un approvisionnement local, valoriser la coopération plutôt que la concurrence...



Localisation géographique

L'implantation sur le territoire de la Loire-Atlantique. Nous offrons la possibilité de participer à 3 projets « coups de cœur », basés en dehors du département



Lien au végétal, au jardin ou à l'alimentation

- L'offre proposée doit être impérativement en lien avec ces sujets. Pour toute structure qui souhaiterait proposer une offre mixte (ex : réemploi, artisanat dont une partie avec du végétal), à minima 75% de l'offre présente sur le stand doit être en lien direct avec la thématique du végétal.
- La dimension innovante des projets est un plus !

► **Critères de sélection spécifiques aux offres en lien avec la production/transformation :**

La proximité des fournisseurs et la qualité de ces matières premières, pour les structures positionnées sur la vente directe, si elles sont sur une activité de transformation de matières premières ou de restauration

Démarche de production (label, charte, réseau) et lien avec l'agriculture paysanne, pour les structures de production

► **Critères de sélection spécifiques aux structures du commerce équitable**

Les exposants du commerce équitable / de la solidarité internationale déclarent :

- Détenir un label ou une certification attestant du caractère solidaire de leur démarche (le document sera demandé par les organisateurs)
- Que leur activité repose autant sur la vente de produits que sur la promotion du commerce équitable et la sensibilisation à l'impact des modes de consommation.
- Travailler avec une organisation collective où les décisions sont prises de manière démocratique : coopérative, groupement de producteur·ices ou artisan·es, organisation villageoise. Les exposant·es s'engagent à pouvoir fournir des informations sur le mode de fonctionnement interne de leurs partenaires au Sud (processus de désignation des dirigeant·es, participation des salarié·es, etc.).
- Travailler dans la durée avec leurs partenaires et rechercher la stabilité ou la croissance des partenaires. Elles ou ils s'engagent également à respecter les délais de paiement (préfinancements et règlements) convenus avec le partenariat au Sud.
- Etre en capacité de produire sur demande de l'organisation et du public du marché les documents permettant de mesurer l'impact des échanges, de montrer l'utilité de l'achat pour la clientèle, ainsi qu'à relayer des témoignages de producteur·ices partenaires dans la mesure du possible.

► **NOUVEAU : pour les stands de restauration**

Cette année, la ville s'engage dans la réduction des déchets sur l'événement, et notamment les déchets liés à la restauration qui représentent près de 60% du total collecté.

Pour cette raison, **les contenants à usage unique ne seront plus autorisés, y compris les contenants compostables.**

L'événement se fait accompagner par les **Boites Nomades**, aussi membre du réseau des Ecossoles, pour la mise en place d'un service de consignes. Vous serez mis en lien avec les Boites Nomades, qui pourra vous fournir différents types de contenants selon vos besoins.

MODALITES DE PARTICIPATION

Droits de place, reversés intégralement à la Ville de Nantes

1/ Pour les exposant·es ayant une activité commerciale pour le weekend :

- ▶ Le week-end pour un emplacement de 3x3m : 38,50 €
- ▶ Le week-end pour un emplacement de 6x3m : 65,50€
- ▶ Tarif supplémentaire au-delà de 18m² : 3,55 €/ m²
- ▶ Le week-end pour un emplacement de restauration :
pour une association : 129 € / pour une entreprise : 258,50€

A noter : il est possible pour les structures qui le souhaitent de proposer une candidature commune pour la mutualisation d'un emplacement. Dans ce cas, chaque structure doit tout de même candidater au questionnaire en page 10, en précisant ce souhait à la dernière question.

Modalités :

> Le règlement se fera **par virement**, à la Ville de Nantes. Un RIB vous sera communiqué lors de la confirmation de votre participation.

> **Règlement au 30 juin au plus tard**

2/ Pour les exposants n'ayant pas d'activité commerciale la participation est gratuite.

Une pénalité de 50€ pourra être facturée en cas d'annulation à moins d'un mois. Les structures concernées sont appelées à anticiper les besoins en ressources humaines nécessaires à l'animation de leur espace (appel à bénévoles, etc.) afin d'éviter ce type de désagréments et ne pas nuire au projet collectif.

Adhésion aux Ecosolies

Le marché des Ecosolies à la Folie des Plantes est un événement au service des structures adhérentes au réseau. Chaque structure retenue devra donc être adhérente à l'association si elle ne l'était pas déjà avant l'événement.

L'adhésion vous permet ensuite de bénéficier de l'ensemble des services que propose l'association : conseil, visibilité, formation, apport d'affaire...

L'adhésion aux Ecosolies peut être réalisée directement en ligne : <https://www.ecossolies.fr/J-adhere>. Elle est valable un an, de date à date : si vous adhérez à l'association le 15/02/2025, votre adhésion est à jour jusqu'au 14/02/2026.

Les tarifs d'adhésion sont les suivants (adhésion « structure » obligatoire pour les professionnels) :

- ▶ Moins de 5 emplois – Tarif plein : 60 €
- ▶ Moins de 5 emplois – Tarif réduit : 30 € (Tarif accessible aux structures de moins de 2 ans)
- ▶ De 5 à 15 emplois : 180 €
- ▶ De 16 à 50 emplois : 300 €
- ▶ Plus de 50 emplois : 600 €



INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil des exposant·es

Entrée principale du parc, boulevard Auguste Péneau à Nantes, au choix : vendredi 5 septembre de 14h à 19h ou samedi 6 septembre à partir de 7h.

Accès à l'emplacement

Le numéro d'emplacement et les accès seront précisés sur le plan de la manifestation qui sera établi en fonction des participants sélectionnés.

Installation

Elle doit être terminée le vendredi 6 septembre avant 19h et le samedi 7 septembre avant 9h30. Un plan de prévention sera transmis à chaque exposant·e pour que l'installation se fasse dans le respect des règles élémentaires de sécurité.

Démontage

Le démontage de la manifestation se fera le dimanche soir à partir de 19h, après que le public soit parti. L'entrée des véhicules se fera seulement après autorisation de l'organisation.

Stationnement des véhicules

Un parking exposant·es sera mis en place sur la manifestation. Les véhicules des exposant·es devront rejoindre ce parking, ou l'un des parkings grand public de la manifestation avant l'ouverture de l'évènement au public.

Gardiennage

Attention, les équipes de gardiennage des stands débutent leur surveillance vendredi à 16h30 et samedi à 19h. Elles se terminent à 9h le lendemain. Les stands sont donc sans surveillance de 9h à 10h (ouverture au public) le samedi et dimanche matin. Les structures doivent prévoir leur arrivée en conséquence.

Matériel

Chaque structure est autonome en matériel pour l'aménagement de son stand (tables, chaises...).

Barnums, parasols et abris

Pour participer au Marché de la Folie des Plantes, vous pouvez :

- ▶ Venir sans aucun abri (déconseillé en raison des fortes chaleurs et/ou risques de pluie)
- ▶ Venir avec votre propre barnum, parasol ou abri – **il doit être impérativement blanc ou écru**
- ▶ Louer un barnum par notre intermédiaire (transport, montage, démontage à votre charge)



3x3m : 96€ HT



3x6 m : 160€ HT

PROPOSER SA CANDIDATURE

Si c'est votre première participation :

Liste des pièces à fournir et à envoyer par mail aux Ecossoles

À envoyer à : philippe.kermarrec@ecossolies.fr

- ▶ Les statuts de l'entreprise ou de l'association
- ▶ Le registre du commerce et des sociétés (pour les entreprises)
- ▶ La parution au JO (pour les associations)
- ▶ Les certifications éventuelles (agriculture biologique, commerce équitable, etc.)

Pour tous·tes :

- ▶ Inscription via le formulaire de candidature ci-dessous, à compléter dans le détail :

Formulaire de candidature 2025

- ▶ La sélection des participant.es sera réalisée à partir des informations que vous communiquerez.

CALENDRIER

- ▶ Diffusion du dossier de présentation et du dossier de candidature le **26 février 2025**
- ▶ Clôture des candidatures le **8 avril 2025**
- ▶ Comité de sélection **fin avril 2025** (Ville de Nantes + Les Ecossoles)
- ▶ Réponse à l'ensemble des candidatures au plus tard **mi-mai 2025**

CONTACTS

Philippe Kermarrec - Responsable des événements

philippe.kermarrec@ecossolies.fr

Mo Le Goff – Chargée de production événementielle

mo.legoff@ecossolies.fr



Les Ecosolies

Le Solilab
8 rue Saint-Domingue
44200 Nantes

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux
et abonnez-vous à notre newsletter.



www.ecossolies.fr